



13 200 salariés dans le secteur de la sécurité privée

En 2015, le secteur de la sécurité privée emploie 13 200 salariés dans les Hauts-de-France. La moitié travaillent dans les zones d'emploi de Roissy-Sud Picardie, Compiègne et Lille. Une forte proportion des salariés du secteur sont des agents de sécurité. Entre 2010 et 2015, leurs effectifs ont augmenté de 8 % dans la région, soit une croissance plus soutenue qu'au niveau national.

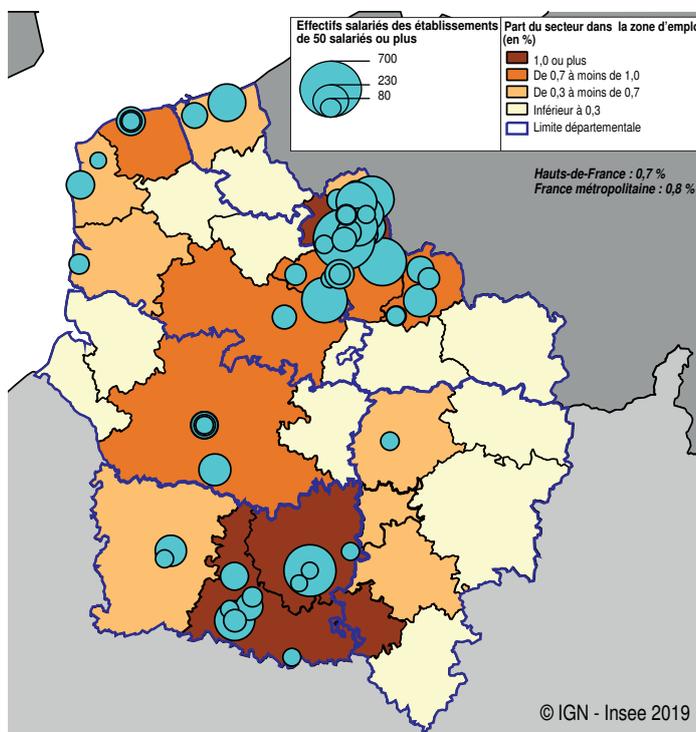
Cyril Gicquiaux, Gabriel Marot

Dans les Hauts-de-France, le secteur de la sécurité privée représente près de 13 200 emplois en 2015, soit 0,7 % de l'emploi salarié régional (contre 0,8 % au niveau national). Comme d'autres secteurs à fort besoin en main-d'œuvre tels que le nettoyage et l'intérim, ce secteur offre des services principalement destinés à une clientèle d'entreprises. Représentant de l'ordre des deux tiers des salariés, les agents de sécurité constituent la profession la plus fréquente au sein du secteur (*encadré*). Dans la région, neuf salariés du secteur sur dix travaillent dans les activités de sécurité privée et un salarié sur dix est employé dans les activités liées aux systèmes de sécurité. Les activités d'enquêtes restent marginales. Cette même distribution se retrouve également à l'échelle nationale.

La région Hauts-de-France se situe à la quatrième place pour le poids du secteur de la sécurité dans l'emploi salarié total, après l'Île-de-France (1,4 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (1,0 %) et la Corse (0,8 %). Ce poids est ainsi deux fois plus important qu'en Bretagne (0,4 %) ou Bourgogne-Franche-Comté (0,3 %).

1 Un poids du secteur plus important dans les zones d'emploi de Lille, Roissy-Sud Picardie et Compiègne

Part de l'emploi salarié dans le secteur de la sécurité privée par zone d'emploi et localisation des établissements de 50 salariés ou plus en 2015



Source : Insee, Clap 2015.

Trois zones d'emploi concentrent la moitié des salariés

La moitié des salariés du secteur de la sécurité travaillent dans les zones d'emploi de Lille, Roissy-Sud Picardie et Compiègne. Ce secteur y pèse davantage qu'ailleurs dans la région (figure 1). Un tiers des effectifs régionaux sont salariés dans les établissements de la zone d'emploi de Lille, où le secteur représente 1,1 % de l'emploi salarié. Elle compte ainsi quelques établissements parmi les plus grands de

la région, comme l'agence Seris Security à Seclin, premier employeur régional dans le domaine de la sécurité (plus de 500 salariés).

Le secteur est également surreprésenté dans les zones d'emploi de Roissy-Sud Picardie et Compiègne (respectivement 1,3 % et 1,4 % de l'emploi salarié de ces zones), notamment du fait de l'implantation de quelques grands établissements, comme Capital Sécurité ou Oise Protection, qui emploient chacun plus de 250 salariés.

Les dix plus grands établissements emploient un tiers des salariés

Le secteur de la sécurité est relativement concentré dans la région : un salarié sur trois travaille dans l'un des dix plus grands établissements de la région. Il est par exemple plus concentré que celui du nettoyage où les dix plus grands établissements emploient moins d'un salarié sur cinq. ■

Focus sur la profession la plus fréquente du secteur de la sécurité privée : agent de sécurité

La profession la plus fréquente au sein du secteur de la sécurité privée est celle d'agents civils de sécurité et de surveillance. Ce sont notamment des surveillants de magasin, des employés de gardiennage, ou encore des agents de sécurité incendie. De façon beaucoup plus marginale, le secteur emploie également des gardes du corps, des convoyeurs de fonds, mais aussi des salariés dans des fonctions supports comme des employés administratifs ou des techniciens.

Les effectifs d'agents de sécurité en forte croissance

Le secteur se développe fortement dans la région comme au niveau national, notamment à la suite des attentats de 2012 et 2015. La tenue d'événements à forte fréquentation comme l'Euro 2016 favorise également le développement du secteur, et ce d'autant plus dans ce contexte de renforcement des exigences de sécurité.

Entre 2010 et 2015, alors même que l'emploi salarié baissait de 3 %, les effectifs des agents civils de sécurité ont ainsi progressé de 8 % dans la région, une croissance plus importante qu'au niveau national (+ 5 %) (figure 2).

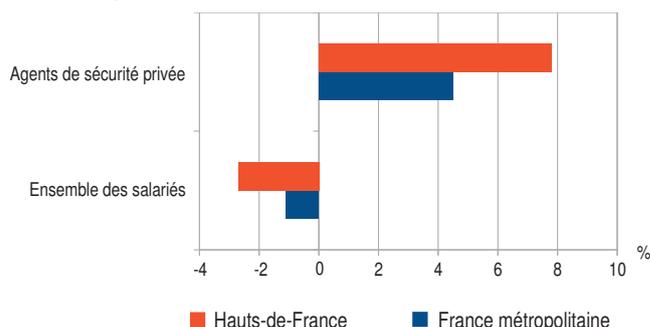
Les agents de sécurité : en majorité des hommes souvent peu qualifiés

Comme au niveau national, neuf agents de sécurité sur dix sont des hommes. Les agents de sécurité sont moins qualifiés que les salariés de la région. 32 % sont titulaires d'un baccalauréat contre 55 % des salariés. Ils sont plus jeunes : 23 % ont moins de 30 ans contre 21 % des salariés de la région.

Huit agents de sécurité sur dix sont en CDI, une proportion équivalente à la moyenne des autres secteurs. Seuls 13 % sont à temps partiel, soit moins que les salariés de la région (19 %). Cette proportion est proche de celle qu'on peut retrouver dans certaines professions masculines comme celle des ouvriers du bâtiment (12 %).

2 Une augmentation des effectifs d'agents de sécurité dans la région plus forte qu'au niveau national

Évolution du nombre d'emplois salariés entre 2010 et 2015



Source : Insee, recensements de la population 2010 et 2015, exploitations complémentaires.

Sources

La source Clap (Connaissance localisée de l'appareil productif) permet de dénombrer les effectifs salariés au 31 décembre 2015 des établissements du secteur de la sécurité privée, identifiés en NAF rév2 par les codes APE 8010Z – Activités de sécurité privée, 8020Z – Activités liées aux systèmes de sécurité et 8030Z – Activités d'enquêtes.

Les salariés comptabilisés à partir de la source Clap dans la commune de leur établissement employeur ne travaillent pas nécessairement dans cette commune, notamment lorsque l'établissement propose ses services sur un périmètre éloigné de sa zone d'implantation.

Le recensement de la population permet une approche de la sécurité par métiers. Les professions y sont déclarées au sens de la nomenclature des professions et des catégories socioprofessionnelles (PCS). Les agents civils de sécurité et de surveillance sont identifiés par le code PCS 534A. Une faible proportion de ces agents sont directement salariés dans d'autres secteurs d'activité, comme la grande distribution.

Insee Hauts-de-France

130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769 59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :

Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef :

Solène Hilary

ISSN 2494-3606

© Insee 2019

Crédits photos : © Laurent Ghesquière

Pour en savoir plus

• Gallot P. : « [Les entreprises de sécurité privée, une faible rentabilité malgré une vive croissance](#) », *Insee Première*, n° 1720, novembre 2018.

